

DÉCISION DE LA SÉRIE NATIONALE ENDURANCES KFS

Texte supprimé = ~~texte barré~~

Nouveau texte = **texte en gras souligné**

Application : 15.06.2023

Publié le : 15.06.2023



SÉRIE NATIONALE ENDURANCES KFS

Article 9.8 – Réservoir

Seuls les réservoirs ayant été montés d'origine sont autorisés, à savoir :



Le réservoir doit rester strictement d'origine, aucune modification n'est autorisée.

Pour le réservoir extractible KG 9,5 Litres, il est autorisé de fixer le trop plein d'essence avec une courte durite afin que celui-ci reste solidaire du réservoir lors du ravitaillement en essence par changement de réservoir.

Article 12.5 – Ramassage des karts

Les karts en panne sur la piste seront ramenés au stand, sans utilisation de matériel de transport, par 3 personnes maximum, le pilote et 2 mécaniciens **licenciés FFSA** ou chef de stand portant des chasubles fluo (pas de chariot), et cela dans le respect des règles de sécurité.

Ces deux mécaniciens seront à déclarer lors du contrôle administratif et un bracelet EvoKart jaune fluo leur sera mis après vérification de leurs licences FFSA. Ce bracelet leur permettra d'accéder à la piste lorsque les karts roulent durant les essais et la course pour rapatrier un kart en panne.

Un contrôle de bracelet sera effectué par les commissaires à l'entrée et la sortie de la voie des stands.

Article 12.6 – Ravitaillement

Dans la voie des stands, toute intervention mécanique est interdite sauf :

- Changement de pilote
- Ravitaillement en essence
- Graissage de la chaîne
- Pression
- Changement de bougie
- Changement de batterie
- Remise en place du carénage avant (sans outil)

Seuls 3 mécaniciens accompagnés du pilote sortant et du pilote rentrant pourront intervenir devant les stands. Toute autre intervention mécanique devra s'effectuer dans les stands où le nombre d'intervenants n'est pas limité.



DÉCISION DE LA SÉRIE NATIONALE ENDURANCES KFS

Texte supprimé = ~~texte barré~~

Nouveau texte = **texte en gras souligné**

Application : 15.06.2023

Publié le : 15.06.2023



SÉRIE NATIONALE ENDURANCES KFS

Le ravitaillement d'essence et le graissage de la chaîne devront être effectués sur un tapis de sol de 2 m x 2,5 m minimum. Le moteur devra être arrêté, le pilote sera hors du kart.

Le bouchon d'essence sera resserré avant la remontée du pilote dans le kart, et le redémarrage du moteur.

L'utilisation d'un démarreur externe est autorisée sur la voie des stands.

Chaque équipage devra effectuer un minimum de 7 arrêts au stand pour changement de pilote.

Pour que l'arrêt soit comptabilisé, le kart devra être arrêté, moteur arrêté (même s'il n'y a pas de ravitaillement en carburant) et obligatoirement changer de pilote.

Le ravitaillement en carburant peut se faire de deux façons :

1/ - Remplissage au broc :

~~Le remplissage d'essence se fera uniquement~~ A l'aide d'un broc de 5 Litres (modèle unique, photo ci-dessous).

Aucune modification n'est autorisée, il peut être utilisé avec ou sans le tuyau verseur.

Il est autorisé d'utiliser un entonnoir du commerce pour faire la liaison broc/réservoir.

Il est possible d'utiliser deux brocs mais ils ne pourront pas être utilisés simultanément, c'est-à-dire qu'on ne pourra verser qu'un seul broc à la fois.

~~Tout autre système est strictement interdit~~

En cas de débordement de carburant, un nettoyage devra être fait avant de quitter le stand.



2/ - Changement de réservoir :

Par changement de réservoir avec le modèle « KG 9,5 Litres ».

Seul le coupleur rapide d'essence CPC plastique blanc est autorisé (photo ci-dessous).

La fixation du réservoir au cadre doit obligatoirement se faire avec la bride et le papillon de serrage d'origine (photo ci-dessous).

La bride pourra être fixée au cadre à l'aide de colliers (soudure interdite).

Le papillon devra être serré avant la remontée dans le kart du pilote.



DÉCISION DE LA SÉRIE NATIONALE ENDURANCES KFS

Texte supprimé = ~~texte barré~~

Nouveau texte = **texte en gras souligné**

Application : 15.06.2023

Publié le : 15.06.2023



SÉRIE NATIONALE ENDURANCES KFS

Article 13 – PÉNALITÉS

Les pénalités seront effectuées à l'endroit déterminé par le Directeur de Course lors du briefing ou appliquées à l'issue de la course et seront décidées par le Collège des Commissaires Sportifs sur proposition de la Direction de Course ou des Commissaires Sportifs.

Les pénalités seront en minutes si elles sont effectuées durant la course avec arrêt du kart.
Les pénalités seront en tours et appliquées à l'issue de la course si elles ne sont pas effectuées durant la course avec arrêt du kart.

- Non-respect de la procédure de départ : **3 minutes / 3 tours**
- Non-respect de la configuration du circuit : **3 minutes / 3 tours**
- Couper le circuit, moteur en marche, pour regagner le stand : **5 minutes / 5 tours ou disqualification**
- Kart en panne ramené par plus de 3 personnes ou par un matériel de transport : **3 minutes / 3 tours**
- Mécanicien non licencié (sans bracelet) présent sur la piste : : 5 minutes / 5 tours puis disqualification (si récidive)
- Mécanique sur la piste * : **3 minutes / 3 tours**
- Ravitaillement sur la piste : **Disqualification**
- Présence sur la piste d'un membre de l'assistance du pilote sans raison évidente : **3 minutes / 3 tours**
- Vitesse excessive dans les stands : **1 minute / 1 tour** (la notion de "vitesse excessive" sera laissée à l'appréciation des Commissaires Sportifs)
- Doubler sous un drapeau jaune : **3 minutes / 3 tours, puis 5 minutes / 5 tours, puis 10 minutes / 10 tours, puis disqualification**
- Non-respect de la sécurité, de l'environnement : **3 minutes / 3 tours**
- Non-conformité dans les pneus : **disqualification**
- Pneus non marqués : **disqualification**
- Non-respect du règlement technique pendant la course : **10 minutes / 10 tours**
- Non-conformité lors du contrôle technique en fin de course : **Disqualification**
- Matériel non enregistré : **Disqualification**
- Poids inférieur au minimum requis pendant la course : **5 minutes / 5 tours puis disqualification (si récidive)**
- Poids non conforme à la fin des essais : **Disqualification des essais**
- Poids non conforme à la fin de la course : **Disqualification**
- Non-respect de la procédure de ravitaillement : **3 minutes / 3 tours puis disqualification (si récidive)**
- Carénage avant décroché lors d'un passage en parc arrivée, d'une pesée ou à l'arrivée de la course : **1 tour**
- Non-respect du nombre d'arrêts imposés : **10 tours**
- Refus de se soumettre aux vérifications techniques : **disqualification**
- Non-respect des officiels et/ou comportement antisportif : **10 minutes / 10 tours à disqualification**



DÉCISION DE LA SÉRIE NATIONALE ENDURANCES KFS

Texte supprimé = ~~texte barré~~

Nouveau texte = **texte en gras souligné**

Application : 15.06.2023

Publié le : 15.06.2023



SÉRIE NATIONALE ENDURANCES KFS

- * **Précision** : il est considéré comme intervention mécanique l'usage d'un outil sur la piste, seule l'utilisation d'une clé à bougie est tolérée.

